

Je reste chez moi, mais :



Je peux faire mes courses en respectant les gestes barrières et une distance d'1 mètre avec les gens qui m'entourent ;
je peux aller à la banque ;
je peux faire le plein de mon véhicule ;
je peux me faire livrer mes repas et courses à mon domicile ;
je peux aller à la pharmacie ;
je peux faire une sortie indispensable à l'équilibre de mon enfant ;
je peux déposer mes enfants en garde si je suis un soignant ;
je peux promener mon chien ;
je peux pratiquer une activité physique individuelle en extérieur à proximité de mon domicile.

En revanche :



Je ne dois pas sortir si je suis malade ;
je ne dois pas sortir si mon conjoint ou mes enfants sont malades ;
je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis ;
je ne dois pas me déplacer ou utiliser un véhicule sans raison ;
je ne fais pas de sport en salle ou à plus de 1km en plein air



Si je présente des symptômes évoquant le COVID-19,

- si j'ai des difficultés respiratoires, j'appelle le 15.
- je ne dois pas me présenter spontanément aux urgences.
- je ne dois pas me rendre chez mon médecin sans l'avoir contacté avant.

ALERTE

Campagne d'hameçonnage (phishing) en cours aux couleurs de la Direction générale des Finances publiques
Non!! les impôts ne vous demandent pas une copie de votre carte d'identité par mail. **C'est une arnaque qui vise à vous voler votre identité.** Ne répondez pas.

Méfiance également pour des appels aux dons par virement vers des Ephpad, hôpitaux et autres.

-Signalez sur www.internet-signalement.gouv.fr





Citoyens Solidaires

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

-> RestezChezVous ->NeRestezPasIsolé

Souvenez-vous de cet été, de la Fête des Voisins !

Aujourd'hui la proximité se fait par le téléphone et sms-texto ou le mail ou le post, alors faites-le sans hésiter.

Votre voisin sera content de vous entendre et de vous donner de ses nouvelles.

Nous pouvons toujours nous rendre de menus services entre voisins sans prendre de risque avec ces

->GestesBarrières.

A votre service, le Maire



Pour Pâques!... La pâtisserie Willy propose ses chocolats et ses traditions de Pâques. Vous pouvez vous renseigner, passer commande et être livré. Contact: 06 70 71 20 78.

Et si on pensait à fleurir... il y a la variété de fleurs de la commande groupée de la commune. Le bon de commande se trouve sur hohrod.fr, rubrique Actualité, mais on peut aussi appeler la mairie et se faire déposer un bon de commande.

On y trouve du géranium, de la Verveine bleu, magenta ou lavender. Du Rudbeckias cherry. De l'Anthémis pink mix et du Scaevola bleu, blanc ou rose.



Des chiffres: Au 3 avril 2020, 4712 personnes sont hospitalisées pour Covid-19 dans le Grand Est, dont 971 en réanimation.

2543 personnes sont sorties d'hospitalisation, leur état de santé ayant été considéré comme rassurant.

Le nombre total de décès de patients déclarés par les hôpitaux du Grand Est s'élève à 1 311.

Dans la région Grand-Est habitent 5,5 millions de personnes dont 2 millions d'Alsaciens. Dans le 68, 1 personne sur 1000 a été hospitalisée depuis le début de la crise sanitaire.

* Source ARS Grand-Est